



## Rapport du comité sur la découvrabilité des contenus culturels québécois, l'ADISQ prête à collaborer

Montréal, le 31 janvier 2024 – Le Comité d'experts mandaté par le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, afin de réfléchir à des solutions en vue de permettre une meilleure découvrabilité des contenus culturels québécois en ligne vient de rendre public son rapport. Celui-ci comporte une trentaine de recommandations visant la promotion et la découvrabilité des contenus culturels francophones québécois. L'ADISQ tient à saluer le travail de fond réalisé par le comité. Il revient maintenant au gouvernement de définir comment il souhaite mettre en œuvre ces recommandations.

« Partageant la préoccupation des membres du comité concernant la très faible consommation de contenus culturels québécois en ligne, nous voyons d'un bon œil toute initiative visant à favoriser leur découvrabilité. C'est un enjeu de société qui implique que nous devons travailler tous ensemble pour relever ce défi aux multiples dimensions. L'ADISQ est disponible pour mettre à profit son expertise afin de contribuer à cet objectif », a souligné Eve Paré directrice générale de l'ADISQ.

Le rapport propose plusieurs pistes de réflexion. Favoriser l'accès et la découvrabilité des contenus culturels d'expression originale de langue française pour les Québécois.es est essentiel dans un contexte où ceux-ci représentent seulement 5 % des pistes consommées en ligne. Sur l'examen des mécanismes de financement, notamment « pour veiller à ce que les contenus financés soient diffusés dans l'environnement numérique », l'ADISQ rappelle l'importance de doter les entreprises des moyens humains et financiers adéquats pour rester compétitives et permettre ainsi à la musique québécoise de rayonner davantage.

Concernant les données descriptives, collaborant sur le sujet avec les organisations du milieu culturel, en enregistrement sonore comme en spectacle, nous souscrivons à la nécessité de favoriser l'adoption de ces normes communes. À l'autre bout de la chaîne, l'accès aux données d'usage comme le recommande le rapport est primordial. En effet, l'accès à ces données est essentiel pour permettre à nos entreprises de développer une intelligence d'affaires adaptée aux enjeux que traverse actuellement notre secteur.

Plusieurs des recommandations du rapport posent des pistes d'action intéressantes. La manière dont celles-ci seront mises en œuvre sera déterminante pour l'avenir de notre culture. L'ADISQ réitère sa disponibilité à collaborer activement à la réflexion sur les mesures découlant du rapport, dans le but de servir au mieux les intérêts de nos musiques.

-30-

### **À propos de l'ADISQ**

*Joueur clé de l'industrie québécoise du disque, du spectacle et de la vidéo depuis 1978, l'ADISQ est une association professionnelle sans but lucratif au service de près de 200 entreprises indépendantes, actives en production, commercialisation, édition, distribution, mais aussi promotion, gérance, et diffusion.*

Relations de presse : Jasmine Guilbert | 514-842-5147 #273 |  
jguilbert@adisq.com